

UN GROUPE DE TRAVAIL POUR RIEN

Le groupe de travail (GT) national du Service des Retraites de l'Etat (SRE) s'est réuni le 26 novembre 2020 pour présenter aux organisations syndicales nationales la réorganisation du réseau des centres de gestion (CGR) et centres de service des retraites (CSR).

L'alliance Cfdt-CFTC a reconnu la qualité des documents fournis par le SRE.

Calendrier RH des opérations, accompagnement des cadres et agents y compris sur le volet financier, formation, mutation. Pour une fois l'ensemble des problématiques semblaient vouloir être discutées à l'occasion de ce GT.

La satisfaction fut de courte durée. Sous couvert d'une simplification des démarches des pensionnés, il s'agissait bien de justifier une suppression supplémentaire de sites et d'emplois avec une méthode éprouvée : c'est pas moi, c'est l'autre.

Le directeur du SRE a renvoyé toutes les interrogations de vos élu-e-s concernant le volet emplois au Comité Technique de Réseau (CTR) du 9 décembre 2020.

Dans un contexte des CGR de Paris, Ajaccio, Fort-de-France transférés pour celui de Nantes-Châteaubriant, de ceux de Montpellier et de Clermont-Ferrand transférés à Limoges, de Marseille transféré à Rennes et d'un CSR implanté à Laval pour reprendre l'activité de Rennes et Bordeaux, le volet ressources humaines devait être le centre des discussions de ce GT.

En réponse, le bureau RH1A a brillé par son absence. Aucune des interrogations légitimes de nos collègues n'a trouvé réponse.

Et pour cause, puisque la DGFIP refuse d'appliquer le dispositif prévu par l'article 60 de la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 contraignant l'administration à la priorité de mutation pour les agents concernés par la restructuration de leur site et de leurs missions.

COMPTE-RENDU
DU GROUPE DE
TRAVAIL SRE, DU
26 NOVEMBRE 2020



LE DIALOGUE SOCIAL



LA DIRECTION PEUT MIEUX FAIRE !

Aucune réponse à notre question sur l'existence d'un délai de séjour pour les collègues ayant fait le choix de suivre leurs missions sur les nouvelles implantations.

Plus préoccupant mais pourtant tellement conforme aux procédés d'une DGFIP sourde aux revendications du mal-être de ses agent-e-s, le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) de Loire-Atlantique se réunira le 1er décembre 2020 pour évoquer l'absence d'impact pour la DSFiPE de cette réorganisation du réseau des CGR et CSR.

Pour communiquer sur du vide : la DGFIP sera toujours là. En revanche pour assumer l'impact des réformes sur le quotidien de ses agent-e-s : la politique de la DGFIP est celle de l'autruche et de la chaise vide.

L'alliance **CFDT-CFTC** rappelle la préoccupation essentielle d'un CHSCT : la prévention et la prise en charge des risques psychosociaux.

Ce GT national a démontré le cynisme d'une DGFIP estimant sans impact le transfert d'une mission d'Ajaccio, de Paris vers Nantes-Châteaubriant.

Les évolutions des outils informatiques à l'occasion de cette réorganisation des CGR et CSR ont également été abordées par la présentation de la mutualisation des outils informatiques entre le SRE et la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) gestionnaire de divers régimes de retraites dont ceux des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers (CNRACL).

Là encore, les choix opérés par la DGFIP interpellent puisque la mutualisation et la rénovation des outils informatiques se feront par l'adoption de la suite OCAPi fournie par la CDC, dans une solution d'hébergement Cloud gérée par la CDC.

Cette décision forte touche à l'indépendance technologique de la DGFIP. Force est d'observer l'absence totale de consultation des personnels et de leurs représentants sur un sujet pourtant stratégique.

Sans doute faut-il y voir une volonté non assumée de préfigurer la réforme des retraites par la transformation du SRE en établissement public administratif (EPA). En tous les cas, comme évoqué par le directeur du SRE, une ambition existe d'un « rapprochement de la sphère sociale et de ses procédures » avec un « adossement DGFIP allégé ».

L'alliance CFDT-CFTC demande plus de transparence sur les grands projets de réorganisation, de vraies réponses aux questions légitimes posées par nos collègues et un cap sur les décisions informatiques. Pour éviter des GT qui ne servent à rien.

VOS REPRÉSENTANTS À CE GROUPE DE TRAVAIL

Nadine GERST,
CFDT

David CHAIGNE,
CFDT

Kentaro MARTIN,
CFDT

Sandra PERIN,
CFTC